











POUR LE RIVERAIN : QUE VOYEZ-VOUS ?

QUEL INSECTE VOYEZ VOUS :

A	B	C	D	E
 <small>© FDGDON50</small>	 <small>© FDGDON50</small>	 <small>© Q. Rome (INPN)</small>	 <small>© FDGDON50</small>	 <small>© FDGDON50</small>
Pas de couleur vive	Zébré jaune et noir	Bande blanche	Bande jaune/orange	Abdomen bien jaune
Moins de 1,5cm.	Moins de 2cm.	Moins de 2,5cm.	Environ 3cm.	Environ 4cm.
Brun gris, terne et légèrement poilu. Absence de bande de couleur vive.	Plutôt longiligne. Rayé jaune et noir.	Assez trapu et poilu. Noir avec une bande jaune et une bande blanche , sur l'abdomen.	Noir sur l'ensemble du corps, avec une bande jaune ou orange à l'arrière. Pattes bien jaunes.	Tête brun rouge. Thorax noir à brun rouge. Abdomen bien jaune , quelques points noirs sur le dessus.

QUEL NID VOYEZ VOUS :

1	2	3	4	5
 <small>© A. Rivière (INPN)</small>	 <small>© FDGDON50</small>	 <small>© FDGDON50</small>	 <small>© FDGDON50</small>	 <small>© Q. Rome (INPN)</small>
Alvéoles très visibles, nid non refermé	Petit trou	Petit trou	Petit trou	Grande ouverture (vue du dessous) Nid en forme de colonne.
Une galette d'alvéoles.	Une boule bien ronde.	Une boule ou poire fermée sur le dessous.	Une boule ou poire fermée sur le dessous.	Une grande ouverture en dessous (alvéoles visibles)
Alvéoles entièrement visibles.	Avec un petit trou en dessous.	Un petit trou de 2/3cm sur le côté par où sortent les frelons.	Un petit trou de 2/3cm sur le côté par où sortent les frelons.	Une grande ouverture en dessous (alvéoles visibles)
Jusqu'à 20 cm.	Entre 5 et 15 cm.	Plus de 15cm.	Jusqu'à 1m.	Jusqu'à 50/60cm.
Dans le bâti.	Dans le bâti.	Dans le bâti.	Dans un arbre.	Dans le bâti.
Printemps à Automne	Printemps	Été et Automne	Été et Automne	Printemps à Automne

INDIQUEZ A LA MAIRIE **LA LETTRE ET LE CHIFFRE CORRESPONDANTS** A CE QUE VOUS VOYEZ.

SI LE NID N'EST PAS VISIBLE (DANS LE SOL, DANS UN MUR...), PRECISEZ-LE A LA MAIRIE.

IL EST INUTILE DE SIGNALER DES FRELONS EN BUTINAGE SUR DES FLEURS OU DU LIERRE.

MERCİ DE VOTRE PARTICIPATION.